

«CREDIT SUISSE (MONACO) S.A.M.»

Société Anonyme Monégasque
au capital de 12.000.000 euros
Siège social : 27, avenue de la Costa - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(en euros)

	31.12.2009	31.12.2008
ACTIF		
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES.....	1 354 812 453	1 498 434 297
Caisse, banques centrales, C.C.P.	30 662 776	37 146 447
Créances sur les établissements de crédit :	1 324 149 677	1 461 287 850
A vue.....	172 505 848	20 627 395
A terme.....	1 151 643 829	1 440 660 455
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE.....	210 074 218	208 722 139
Autres concours à la clientèle.....	182 791 875	166 651 456
Comptes ordinaires débiteurs.....	27 282 343	42 070 683
ACTIFS IMMOBILISES.....	6 136 943	6 574 705
Autres immobilisations financières.....	155 056	155 056
Immobilisations incorporelles	4 356 273	4 541 692
Immobilisations corporelles	1 625 614	1 877 957
AUTRES ACTIFS	2 729 506	3 784 692
COMPTES DE REGULARISATION.....	1 872 582	1 681 301
TOTAL ACTIF.....	1 575 625 702	1 719 197 136
PASSIF		
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES.....	277 157 954	306 490 042
Dettes envers les établissements de crédit :.....	277 157 954	306 490 042
A vue.....	1 296 876	34 451
A terme.....	275 861 078	306 455 591
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE.....	1 239 934 121	1 355 096 834
Comptes créditeurs de la clientèle.....	1 239 934 121	1 355 096 834
A vue.....	726 448 890	210 132 931
A terme.....	513 485 231	1 144 963 903
AUTRES PASSIFS	1 988 061	1 720 459
COMPTES DE REGULARISATION.....	7 145 170	7 046 400
PROVISIONS	180 000	1 454 104
DETTES SUBORDONNEES	11 001 049	11 001 219
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG.....	38 219 347	36 388 078
Capital souscrit	12 000 000	12 000 000
Réserves :.....	1 427 824	1 235 482
Réserve légale	1 211 447	1 019 104
Réserves indisponibles.....	159 186	159 186
Réserves facultatives.....	57 191	57 191
Report à nouveau.....	22 960 254	19 305 745
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	1 831 269	3 846 851
TOTAL PASSIF.....	1 575 625 702	1 719 197 136

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(en euros)

	31.12.2009	31.12.2008
ENGAGEMENTS DONNES	134 906 733	57 789 803
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	99 201 771	39 351 598
en faveur de la clientèle.....	99 201 771	39 351 598
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	35 704 961	18 438 205
d'ordre de la clientèle.....	35 704 961	18 438 205
ENGAGEMENTS RECUS	5 529 000	340 000
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	5 529 000	340 000
reçus d'établissements de crédit.....	5 529 000	340 000

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009

(en euros)

	31.12.2009	31.12.2008
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	21 152 035	60 984 231
+ Sur opérations avec les établissements de crédit.....	17 148 717	53 069 098
+ Sur opérations avec la clientèle	4 003 318	7 915 133
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	16 298 629	52 385 901
- Sur opérations avec les établissements de crédit.....	3 990 390	8 803 155
- Sur opérations avec la clientèle	12 308 239	43 582 746
MARGE D'INTERETS	4 853 406	8 598 330
+ COMMISSIONS (Produits)	13 364 928	13 729 447
- COMMISSIONS (Charges)	828 071	813 393
+/- GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS.....	1 868 722	2 160 662
DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION		
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	397 949	366 198
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 362 405	1 233 171
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	964 456	866 973
PRODUIT NET BANCAIRE	19 656 933	24 041 245
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION.....	17 296 101	16 220 947
- Frais de personnel.....	11 273 852	10 664 586
- Autres frais administratifs.....	6 022 249	5 556 361
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	852 976	794 302
DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 507 856	7 025 996
- COÛT DU RISQUE.....	(1 304 674)	1 355 111
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 812 530	5 670 885
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES.....	(1 418)	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 811 112	5 670 885
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(48 523)	102 461
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 433	102 661
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	(59 956)	(200)
- IMPÔTS SUR LES BENEFICES	(931 320)	(1 926 495)
RESULTAT NET	1 831 269	3 846 851

Notes annexes

Note 1 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 2000.03 du 4 juillet 2000.

1.2 Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en suivant les principes et méthodes généralement admis dans la profession bancaire.

Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat prorata-temporis. Les commissions sont comptabilisées selon le critère de la date d'exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées prorata temporis.

Opérations libellées en devises

Les éléments d'actif, de passif ou de hors bilan, libellés en devises, sont évalués au cours de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes de change, résultant d'opérations de conversion, sont portés au compte de résultat.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, aux taux couramment en vigueur dans la profession.

Le fonds de commerce et le droit au bail ne donnent pas lieu à amortissement.

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des pertes ou des charges probables, nettement précisées quant à leur objet et leur montant mais dont la réalisation est incertaine.

Engagements en matière de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par un organisme spécialisé auquel la banque et les salariés versent régulièrement des cotisations.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lors de leur versement ; En outre, il est comptabilisé conformément à la convention collective des banques une provision pour indemnités de fin de carrière.

Adjustable Performance Plan Award (APPA)

L'Adjustable Performance Plan Award (APPA) est une rémunération variable discrétionnaire allouée aux directeurs (DIR) et aux managing directeurs (MDR), elle a été mise en place en 2009.

Elle ne sera acquise qu'à l'issue d'une période de 3 ans, et sera versée en numéraire.

Le calcul de cette rémunération est revu annuellement et il est basé sur :

- d'une part, le Rendement des Fonds Propres (ROE) du Crédit Suisse dans un contexte bénéficiaire ;

- d'autre part, sur les performances du secteur d'activité auquel appartient le bénéficiaire de la rémunération : en cas de secteur déficitaire, le montant sera ajusté à la baisse.

Fiscalité

La banque est assujettie à l'impôt sur les bénéfices selon les règles de la Principauté de Monaco (ordonnance souveraine n° 3152 du 19 mars 1964).

La banque n'a pas opté pour la TVA.

Résultat sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88-02 et 90-15 modifiés par le règlement 92.04 du Comité de réglementation bancaire.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur le marché, dont la liquidité est assurée, sont évaluées selon le principe du «Mark-to-Market», les gains et pertes étant immédiatement comptabilisés dans le résultat.

Note 2 - Informations sur le bilan

2.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2009, le CREDIT SUISSE (MONACO) disposait d'un capital de 12 millions d'EUROS, constitué de 80.000 actions d'une valeur nominale de 150 EUR, réparties entre CREDIT SUISSE ZURICH à hauteur de 99,99 % et 0,01 % en divers.

Le CREDIT SUISSE (MONACO) est consolidé par intégration globale par CREDIT SUISSE.

2.2 CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

Ventilations	2008	Mouvements de l'exercice	2009
Capital	12 000		12 000
Réserve légale	1 019	192	1 211
Autres réserves	57		57
Réserves indisponibles	159		159
Report à nouveau	19 306	3 655	22 960
Résultat	3 847	(2 016)	1 831
TOTAL	36 388	1 831	38 219

2.3 EMPRUNT SUBORDONNE

Afin de respecter les différents ratios prudentiels, le CREDIT SUISSE (MONACO) a renforcé ses fonds propres par le biais d'emprunts subordonnés :

- un emprunt de 3 millions d'euros, souscrit auprès de CREDIT SUISSE (GUERNSEY) en juin 2001 pour une durée de dix ans.

Les intérêts sont calculés semestriellement sur la base de l'Euribor 6M + 1 %. Pour l'année 2009, le montant des intérêts payés s'élève à 96.509,08 euros.

- un autre emprunt de 8 millions d'euros, souscrit auprès de CREDIT SUISSE FIRST BOSTON FINANCE B.V en mars 2008 pour une durée de vingt-quatre ans.

Les intérêts sont calculés semestriellement sur la base de l'Euribor 6M + 1 %. Pour l'année 2009, le montant des intérêts payés s'élève à 209.033,99 euros.

Dans nos fonds propres complémentaires, le montant des emprunts subordonnés pris en compte pour le calcul de nos ratios est de : 9.200.000 euros (3.000.000 euros d'amortissement par 3/5 à compter du mois de juin 2009 soit 1.200.000 euros et l'emprunt de 8.000.000 euros).

2.4 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS 2009 (en milliers d'euros)

INTITULES	Valeur brute 01.01.09	Acquisitions 2009	Cessions 2009	Valeur brute 31.12.09	Cumul amortis- sements 01.01.09	Dotations amortis- sements 2009	Reprises amortis- sements 2009	Cumul amortis- sements 31.12.09	Valeur nette 31.12.09
Fonds de commerce	3 652			3 652					3 652
Autres immobilisations incorporelles	2 629	92		2 721	1 888	128		2 016	705
- Droit au bail	555			555					555
- Frais d'établissement									
- Programmes et logiciels	2 074	92		2 166	1 888	128		2 016	150
Immobilisations corporelles	4 369	513	- 32	4 850	2 529	725	- 30	3 224	1 626
- Mobilier de bureau	434	56	- 18	472	267	64	- 16	315	157
- Matériel de bureau	1 338	107	- 14	1 431	1 034	179	- 14	1 199	232
- Agencement et installation	2 513	350		2 863	1 184	482		1 666	1 197
- Matériel roulant	44			44	44			44	
- Œuvre d'art non amortissable	40			40					40
Immobilisations en cours	189		- 189						
TOTAL	10 839	605	- 221	11 223	4 417	853	- 30	5 240	5 983

2.5 REPARTITION DES EMPLOIS ET RESSOURCES CLIENTELE / BANQUES SELON LEUR DUREE RESIDUELLE (en milliers d'euros)

	Jusqu'à 3 mois		De 3 mois à 1 an		De 1 an à 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL au 31.12.2009
	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	
BILAN									
EMPLOIS									
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	522 983	433 391	69 394	124 705					1 150 473
CONCOURS A LA CLIENTELE	783	9 193	23 353	57 223	55 472	36 360			182 384
RESSOURCES									
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	98 141	84 713	31 087	42 700	10 000	8 848			275 489
COMPTES DE LA CLIENTELE	221 588	126 040	51 350	113 987					512 965
DETTES SUBORDONNEES A TERME					3 000		8 000		11 000
HORS BILAN									
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	24 731	4 753	40 029	29 572	117				99 202

2.6 CREANCES ET DETTES RATTACHEES (en milliers d'euros)

INTERETS A RECEVOIR	Au 31.12.2009	INTERETS A PAYER	Au 31.12.2009
Sur les créances sur les établissements de crédit	1 226	Sur les dettes envers les établissements de crédit	373
Sur les autres concours à la clientèle	505	Sur les comptes de la clientèle	739

2.7 VENTILATION DES COMPTES DE REGULARISATION (en milliers d'euros) 31.12.2009

COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF		
- Charges constatées d'avance		736
- Produits à recevoir		1 063
- Autres comptes de régularisation actif		74
TOTAL		1 873
COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF		
- Produits constatés d'avance		
- Charges à payer		6 595
- Autres comptes de régularisation passif		550
TOTAL		7 145

2.8 REPARTITION ENTRE EUROS ET DEVISES DES EMPLOIS ET RESSOURCES (en milliers d'euros)

ACTIF	CLIENTS	BANQUES		AUTRES	TOTAL au 31.12.2009
			Dont Entreprises liées		
Euros	90 583	652 204	603 213	10 739	753 526
Devises	119 491	702 609	652 886		822 100
TOTAL	210 074	1 354 813	1 256 099	10 739	1 575 626
PASSIF	CLIENTS	BANQUES		AUTRES	TOTAL au 31.12.2009
			Dont Entreprises liées		
Euros	555 014	140 682	139 385	58 532	754 228
Devises	684 920	136 477	136 477	1	821 398
TOTAL	1 239 934	277 159	275 862	58 533	1 575 626

Note 3 - Informations sur le compte de résultat**3.1 VENTILATION DES COMMISSIONS (en milliers d'euros) 31.12.2009**

	CLIENTELE	INTERBANCAIRE	TOTAL
CHARGES			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires		39	39
Commissions relatives aux opérations s/titres		676	676
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers		114	114
TOTAL		828	828
PRODUITS			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	224		224
Commissions s/fonctionnement des comptes	256		256
Commissions s/opérations de titres pour compte de tiers	9 861	2 650	12 511
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers	374		374
TOTAL	10 714	2 650	13 365

3.2 VENTILATION DES FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF AU 31.12.2009

Hors classification	5
Cadres	36
Gradés	32
Employés	6
TOTAL	79

Pour des charges de personnel qui se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Rémunération du personnel :	9 222
Charges de retraite :	793
Autres charges sociales :	1 045
Autres charges :	214
Total	11 274

Le montant des indemnités de fin de carrière provisionné au 31 décembre 2009 s'élève à 130.000 euros.

Note 4 - Informations sur le hors bilan**4.1 HORS BILAN SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ET TITRES (en milliers d'euros)**

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme effectuées par la banque sont des opérations "d'intermédiation", la banque adossant systématiquement les opérations de la clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

C'est le seul type d'opérations sur instruments financiers enregistré dans les livres de la banque au 31.12.2009.

	Au 31.12.2009	Au 31.12.2008
MONTANT TOTAL DES CHANGES A TERME		
DEVICES A RECEVOIR	25 759	84 288
EUROS A RECEVOIR	10 380	41 652
DEVICES A LIVRER	26 164	84 392
EUROS A LIVRER	9 953	41 472

Note 5 - Autres informations

Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la commission bancaire.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie.

Au 31.12.2009, ce ratio s'élève à 11.04 %.

Notre ratio de liquidité s'élève, quant à lui, à 251 % contre 100 % requis et notre coefficient de fonds propres et de ressources permanentes dépasse largement les 60 % requis.

RAPPORT GENERAL

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 30 avril 2007 pour les exercices 2007, 2008 et 2009.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408. Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre Société, pendant l'exercice 2009, le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat de l'exercice 2009 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2009, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 1^{er} avril 2010.

François BRYCH

Claude PALMERO